

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

9 février 2010

Présents : Raymond GAGNE, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

Excusé : Raphaël ALLIRAND

Absents : Agnès BADIOU et Yves GIRE

Secrétaire de séance : Marie POINTEAU

Début de séance 14 h 35

- **Signatures des Registres de Délibération**

Signature des registres des délibérations prises le 8 décembre 2009.

- **Convention avec le Centre de Gestion 43**

Le Centre de Gestion 43 (Fonction Publique Territoriale) assure l'assistance (aide de proximité) à l'utilisation et l'exploitation des logiciels métiers (progiciels) des sociétés VISA INFORMATIQUE et MAGNUS du groupe BERGER LEVRAULT. Il s'agit de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal de Moudeyres, après en avoir débattu, délibère et autorise le Maire à signer la convention 'Assistance progiciels' du Centre de Gestion pour les années 2010, 2011 et 2012.

- **Réalisation d'un prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement des logements**

Suite aux réunions d'avril 2009, le Conseil confirme le plan de financement pour les logements de l'entrée du bourg.

- subvention de l'Etat de 6 000 €
- subvention du Conseil Régional de 29 400 €
- subvention du Conseil Général de 12 000 €
- le Ministère de l'Intérieur 19 500 € (enveloppe parlementaire de Laurent WAUQUIEZ)
- les fonds propres pour 183 701 €
- un prêt de 328 679 €

Il s'agit d'un prêt PLUS sollicité auprès de la Caisse des Dépôts avec un taux d'intérêt actuariel annuel de 1,85 % (ce taux est révisable en fonction du taux de l'indice de référence qui est le Livret A), il se décompose en 2 prêts PLUS et PLUS Foncier :

- PLUS de 296 205 € sur une durée de 35 ans
- PLUS Foncier de 32 474 € sur une durée de 50 ans

Après avoir pris connaissance des caractéristiques financières des prêts, les membres du Conseil Municipal de Moudeyres autorisent le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la demande de réalisation de fonds.

- **Convention APL pour les logements**

L'aide de l'Etat entraîne un conventionnement de l'opération pour permettre aux locataires de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et leur garantir un loyer décent.

Ce sont les services de la Direction Départementale des Territoires qui s'occupent d'établir cette convention.

Il n'a pas encore été possible de joindre ces services. Cette convention sera étudiée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

- **Projet DGE (dotation globale d'équipement)**

La Dotation Globale d'Equipement (DGE) des communes vise à soutenir les efforts d'équipements des collectivités locales. La commission retient 8 catégories d'opérations prioritaires.

La commune de Moudeyres peut solliciter la DGE pour les catégories suivantes :

- voirie communale classée et d'intérêt communautaire (subvention de 20 à 30 %),
- bâtiments communaux et communautaires (subvention de 20 ou 35 %),
- aménagement de bourgs et de villages,
- frais d'étude d'aménagement de bourgs

Les autres catégories ne nous concernent pas, soit parce que nous ne possédons pas les équipements (école, gymnase, etc.), soit parce qu'il s'agit de domaines de la compétence qui ont été transférés à la Communauté de communes.

Les dossiers doivent être déposés avant le 1^{er} mars 2010. Les travaux ne peuvent néanmoins pas débiter avant l'établissement de l'attestation de dossier complet établi par les services de la préfecture.

Après débat des membres du Conseil, il est décidé qu'une demande DGE sera établie dans la catégorie « voirie ».

Il est en effet nécessaire de réaliser la voirie qui amènera au Moulin de l'Aubépin : réhabilité depuis 1974 et résidence principale. La voirie communale existe mais n'est guère praticable. Le sujet va faire l'objet d'un approfondissement et d'une étude qui seront présentés lors du prochain Conseil.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal de Moudeyres valident le principe de cette demande de Dotation Globale d'Equipement et prévoient de délibérer favorablement lors de la prochaine session du Conseil municipal.

- **Questions diverses**

- Projet économique : « chaumière des saveurs et de l'artisanat »

Le projet a été présenté par la Communauté de Communes à la Préfecture afin de faire partie du prochain Pôle d'excellence rural (PER), qui permettra d'obtenir une subvention importante, dont le montant pourrait atteindre jusqu'à 50 %.

Une réunion va être prochainement organisée, au cours du mois de mars, avec présentation du projet, visite de la maison Langlois et échange entre les participants.

Cette réunion concernera la CCPM, le Conseil municipal de Moudeyres, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les producteurs, des artisans et quelques restaurateurs.

- Signalétique à l'entrée de Moudeyres, POUR INFORMATION

Un courrier a été envoyé aux différents acteurs économiques de Moudeyres le 1^{er} février 2010, en voici quelques éléments :

« A Laurent Gentes, Président Asso Amis Ferme Perrel,
A Françoise Gentes, La Randonnée,
A Marlen et Carlos Grootaert, Le Pré Bossu,
A Lucia Gaboriaud, Le Moulinou,
A Marie Pointeau, La Chaumière d'Alambre,
A Pierre Gimbert, Les Chaumiers du Mézenc,
A Marielle Gentes, L'Aubépin,
A Raphaël Allirand, Fromages fermiers »

« Nous avons engagé une réflexion sur la promotion des acteurs économiques de la commune de Moudeyres. Des premiers échanges que nous avons eus avec certains d'entre vous, il ressort la nécessité de remplacer le panneau de présentation des activités, actuellement implanté au niveau du carrefour du Sagnas. Certaines informations sont devenues obsolètes, le support est dégradé et son emplacement n'est pas conforme aux exigences des services de l'Équipement.

Nous envisageons donc de réaliser un nouveau panneau, qui présentera vos différentes structures ainsi que la direction à suivre pour s'y rendre.

Par ailleurs, différentes études sur le sujet de la signalétique sont actuellement en cours avec l'ONF, la Communauté de Communes et la Mission Départementale de Développement Touristique, en particulier avec la promotion du nouveau label du département « respirando ».

Nous souhaitons nous rapprocher de ces démarches en cours, pour harmoniser nos démarches et pour bénéficier des conseils avisés de leur part.

La commune participera financièrement à l'élaboration de ce projet et chaque acteur devra régler une participation financière en complément.

Dans un premier temps nous vous demandons de nous confirmer votre intérêt pour cette démarche, et pour votre présence sur ce panneau, ainsi que l'intitulé que vous souhaiteriez y avoir.

Ultérieurement, une réunion sera organisée à la Mairie avec l'ensemble des acteurs intéressés, afin de débattre des différentes propositions. Cette réunion se déroulera à une date qui vous sera précisée prochainement.

Merci de communiquer ce courrier à toute personne de Moudeyres concernée par le sujet et que nous aurions oublié »

- Bulletin municipal, RAPPEL

Raymond GAGNE rappelle qu'un 3^{ème} bulletin va être réalisé prochainement. Marie POINTEAU assure la coordination de la réalisation de ce bulletin, comme pour les précédents numéros. Le Maire demande aux membres du conseil municipal de faire parvenir les articles et photos qu'ils voudraient voir figurer dans le prochain bulletin qui devrait paraître fin février.

Fin de séance 16 h 15